

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 2 AVRIL 2015
Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 29

Conseillers absents - excusés : Jessica NATALINO, Pascal PELINSKI, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Elisabeth SERIN, David CARABIN.

Procurations : Jessica NATALINO à Stéphanie GRUET
Pascal PELINSKI à Jean-Pierre ROUILLON
Béatrice BAURAIN De BERNARDO à Marie-José AMAH
Elisabeth SERIN à Bertrand KLING
David CARABIN à Baptiste PAVOT

Secrétaire de séance : Daniel THOMASSIN

Date convocation : 27 mars 2015

N° 2015-010

Objet : Vote des taux d'imposition 2015

Rubrique : 7.2.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Suite au vote du Budget Primitif 2015 et aux documents qui ont été reçus des Services Fiscaux pour étudier la fixation des taux d'imposition des trois taxes communales pour 2015,

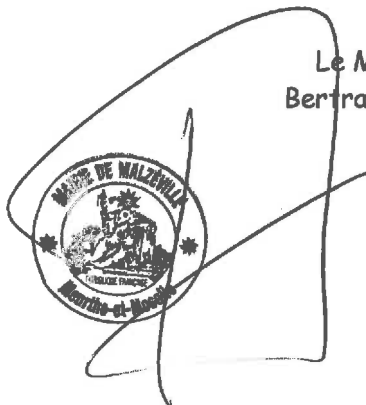
Sur la base du produit fiscal attendu, il est proposé d'augmenter chaque taux de 1,8 % pour 2015 ce qui les porte à :

Taux Taxe d'Habitation :	12,03 %
Taux Foncier Bâti :	12,46 %
Taux Foncier non Bâti :	23,17 %

Après avis favorable de la commission Finances en date du 25 mars 2015,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à LA MAJORITÉ DES VOIX
(7 voix contre : C. MARCHAL-TARNUS, J.C BOULY, S. LIVOLSI, C. CHOTEAU-
LESNES, J-Y. SAUSEY, M. BARRON et S. SCAGLIA)

- **ADOPTÉ** la fixation des trois taux d'imposition proposée.



Le Maire,
Bertrand KLING